



ENFANCE & JEUNESSE, SCOLARITÉ

QUESTIONNAIRE : LA MUNICIPALITÉ LANCE UNE RÉFLEXION SUR UN SERVICE DE SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE

Mis en ligne le 30 avril 2021

Attentive à la réussite des enfants de la commune, la municipalité de Treillières souhaite les accompagner dans leurs apprentissages scolaires (CP à Terminale). Ainsi, une réflexion est engagée pour mettre en place un service de soutien en ligne, pour offrir aux enfants et à leurs parents un panel de ressources (ressources pédagogiques, documentations, préparations aux examens, etc.). L'accès à cette plateforme serait gratuit pour les familles. Afin de construire l'offre de service et mieux répondre à vos besoins, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous :

[Accéder au questionnaire en ligne](#) ↗



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.